

Organiser la mobilisation des scieurs de long

L'outil

Objet :

Les politiques et les institutions excluent souvent les petits producteurs forestiers car les décideurs présument qu'une armée de petits producteurs débridés détruira la forêt. Que cette hypothèse soit ou non justifiée, les petits producteurs ont besoin de s'organiser – de façon à améliorer leurs pratiques et pour mieux plaider leur cause. Cet outil permet aux agents du développement d'aider les petits producteurs tels que les scieurs de long à baser leurs moyens de subsistance à long terme sur la gestion durable – et non la destruction – des ressources forestières locales.

Travaux :

1 Comprendre le sciage de long

Comment fonctionne l'opération ? Qui y participe directement et indirectement ? Quels sont les objectifs visés ? Quelles sont les relations entre les scieurs de long et les institutions ? Quels sont les rapports de puissance importants dans ces relations ? En quoi ces dynamiques affectent-elles la légitimité et l'accès à la prise de décision ?

2 Discuter le pour et le contre de la création d'une organisation formelle

L'union fait la force et contribue bien souvent à être reconnu : la création d'une association, d'une coopérative ou d'une société habiliterait-elle les producteurs forestiers locaux à atteindre leurs objectifs ? Est-ce faisable ? Quelles seront les parties impliquées et les parties exclues ? De quel soutien aura-t-elle besoin ? Qui pourra l'apporter ? Le niveau de confiance mutuelle est-il suffisant pour créer une organisation ?

A ne pas perdre de vue

- ★ L'outil vise à habiliter la population locale impliquée dans des entreprises forestières de petite envergure qui ne parviennent pas à accéder aux ressources forestières locales pour leur propre compte.
- ★ Des intérêts extérieurs puissants peuvent regarder d'un mauvais œil l'arrivée de nouveaux acteurs locaux sur le marché.
- ★ Il se peut que certains fonctionnaires locaux chargés du traitement des dossiers tentent de retarder le processus. Faites preuve



3 Créer l'organisation

Il est vital d'avoir la structure institutionnelle adaptée dès le départ pour garantir une organisation équitable et rentable. Convenir des critères d'adhésion. Convenir d'une structure représentative qui sépare l'exécutif et les pouvoirs disciplinaires. Convenir des divers principes d'une constitution écrite, par exemple "un membre, une voix". Demander les conseils et le soutien des ONG locales et des collectivités locales chargées de la forêt, de l'environnement, des entreprises ou des coopératives.

4 Gérer l'organisation

Qu'il s'agisse d'une société, d'une coopérative ou d'une association, il faudra élaborer un plan pour la réalisation de ses objectifs. Définir des priorités et comment les atteindre. A partir de la constitution, définir des règles, des attributions, des responsabilités et des procédures de compte-rendu claires et précises. Convenir d'un calendrier de réunions périodiques afin d'évaluer les progrès accomplis et de décider de l'action future. Tenir un registre officiel de toutes les réunions.

5 S'engager dans des partenariats efficaces

Il ne suffit pas de créer une organisation pour être légitime. La légitimité se mérite. La voix collective d'une organisation peut se faire entendre plus facilement par les autorités forestières. Si elles reçoivent un message d'engagement envers un aménagement forestier durable, les organisations de scieurs de long pourront se mobiliser dans des partenariats légitimes propices à l'aménagement forestier.

de patience et de persévérance. Demandez les conseils d'ONG et d'agents locaux pour appuyer vos droits.

★ Certains membres voudront peut-être s'imposer à l'intérieur des rangs de la nouvelle organisation. Évitez ce piège en consignait par écrit les attributions de chacun et les procédures de résolution des différends éventuels.

★ Il pourra s'avérer difficile de se mettre d'accord sur les critères d'admissibilité et sur les attributions de chacun des intervenants. Prenez le temps de vous accorder sur ces points.

Pour en savoir plus

Découvrez l'outil détaillé et d'autres ressources et outils associés en visitant www.policy-powertools.org

Contactez
Krystyna Krassowska à
kkrassowska@hotmail.com
ou encore
madisonbudongo@yahoo.com